

Les subsides

Le ministre a mentionné quelques projets valables dont bénéficie ma circonscription, mais permettez-moi de signaler également d'autres bons projets qu'on refuse de financer à cause de sa politique. Ces projets étaient financés depuis des années. La fondation SPARA s'efforce d'aider les jeunes toxicomanes. C'est un programme très élaboré qui, depuis longtemps, reçoit l'appui d'entreprises et d'organismes publics de Montréal. Elle ne recevra pas d'argent cette année.

Le programme d'action contre le diéthylstilbestrol a été mis sur pied pour renseigner les jeunes Canadiennes sur les risques de cancer auxquels elles pourraient être sujettes parce que leur mère avaient pris ce médicament lorsqu'elles étaient enceintes d'elles il y a 25 ans. Il s'agit de gens qui ont connu une forte incidence du cancer dans leur propre famille. Ils essaient de faire quelque chose pour lutter contre ce fléau, mais on a sabré dans leur subvention. Le foyer pour personnes âgées de l'Armée du Salut ne recevra aucun fonds lui non plus. Et il en sera de même d'Alliance Québec, groupe d'action s'occupant de la défense des droits linguistiques des minorités dans le secteur ouest de Montréal.

Je considère que ce débat a surtout pour but de demander au gouvernement de rétablir les budgets de l'an dernier afin que les groupes communautaires bénévoles concernés qui assurent des services essentiels à leur communauté conservent leurs subventions habituelles. Il va de soi que cette subvention devrait leur être retirée s'ils ont fait du mauvais travail, mais absolument rien ne le prouve.

Je demande donc à la ministre de revenir au système des comités consultatifs de circonscriptions. Quand nous avions ce système, c'étaient les gens de l'endroit qui choisissaient eux-mêmes les projets. Ces comités étaient composés de représentants des petites entreprises, des églises et des organismes communautaires et ils étaient chargés de conseiller le ministre ou leur député. Dans ma circonscription, nous avions 12 à 15 personnes qui se réunissaient chaque année pour étudier toutes les demandes de subvention et qui choisissaient les projets par vote secret. Ils établissaient l'ordre des priorités et recommandaient les programmes devant faire l'objet d'une subvention. Ce système a fort bien fonctionné la plupart du temps. En outre, il sert les intérêts des députés et du Parlement puisqu'il repose sur des fondements populaires et communautaires.

Je soumetts à la ministre les trois propositions suivantes: rétablir les fonds, abolir le critère de financement de 35 ou 40 p. 100 en faveur du secteur privé et songer à réinstaurer pour l'an prochain des comités consultatifs dans les circonscriptions.

M. Orlikow: Monsieur le Président, le député a dit que des organismes communautaires et sans but lucratif de sa circonscription ont présenté des demandes de fonds pour divers projets valables et que celles-ci ont été refusées. La situation se répète dans presque toutes les villes canadiennes. En menant son enquête auprès des fonctionnaires du ministère à Montréal, a-t-il pu examiner certains programmes de création d'emplois du secteur privé qui ont été financés, pour les évaluer?

À titre d'exemple, je connais l'un de ces programmes, à Winnipeg. Il comporte une subvention de près de \$200,000

pour former des commis de magasin, dont une vingtaine feront un stage à la Compagnie de la Baie d'Hudson. D'abord, cette société n'a pas du tout garanti qu'elle donnerait du travail aux stagiaires à la fin du programme. Ensuite, je n'ai pas pu déterminer à quoi le responsable du projet emploierait ces fonds de quelque \$200,000. Ils ne serviront pas à subventionner les salaires, et Dieu sait que la Compagnie de la Baie d'Hudson n'a pas besoin de subventions. À ce que je sache, les stagiaires ne suivront pas non plus de cours dans des maisons d'enseignement grâce à cet argent. Le député a-t-il eu connaissance de situations semblables et possède-t-il davantage de renseignements sur ces projets du secteur privé qui s'apparentent, pour beaucoup d'entre nous, à de la pure escroquerie?

M. Allmand: J'ai réussi de peine et de misère à obtenir quelques données. Certains députés m'en ont glissé, après avoir étudié la liste des projets subventionnés dans leur circonscription. Des fonctionnaires du ministère, outrés eux aussi par ce programme, m'ont transmis quelques renseignements sous le manteau. Toutefois, quand j'ai essayé d'obtenir des renseignements directement du ministère, on a refusé de me les divulguer. C'est une attitude assez curieuse de la part d'un parti qui prétendait défendre l'accès à l'information et qui avait reproché aux libéraux d'avoir présenté sur l'accès à l'information un projet de loi trop restrictif. Voilà que, à présent, on ne peut même pas obtenir du gouvernement des renseignements aussi simples.

Que le député me permette de lui citer un autre exemple. J'ai donné quelques exemples de projets qui avaient été refusés dans ma circonscription. Que le député me permette à présent de lui parler de certains qui ont été subventionnés. La ministre rappellera probablement des projets très intéressants que le gouvernement a subventionnés. Il demeure que, si le gouvernement compte dépenser 127 millions de dollars, il va de soi que certains projets valables en bénéficieront. Toutefois, certains autres n'auraient jamais dû être financés. A titre d'exemple, la compagnie Zellers est sans doute une excellente entreprise commerciale...

M. Orlikow: Et rentable par-dessus le marché.

M. Allmand: Très rentable. Elle n'a pas besoin d'être subventionnée par le gouvernement pour engager des étudiants pendant l'été. Une chaîne très importante de pharmacies reçoit elle aussi de l'argent pour l'embauche d'étudiants. J'ai appris que l'on avait confié à ces étudiants la tâche de ranger des boîtes sur des étagères, ce qui confirme les observations faites dans le rapport d'évaluation effectuée par les services de la ministre l'an dernier.

On subventionne des confiseurs, des vendeurs de glace, des propriétaires de marchés locaux, des vendeurs de bicyclette, et des paysagistes. Ces gens ont des entreprises probablement toutes très valables, mais je me demande pourquoi celles-ci sont subventionnées en vertu de ce programme. La ministre va sans doute m'accuser d'être contre l'entreprise privée, mais il n'en est rien.